

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 13 juillet 2020 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

**Lot projeté 6 379 333 du cadastre du Québec (chemin Sacré-Cœur Ouest)**

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- la création du lot partiellement enclavé numéro 6 379 333 dont la largeur de la ligne de lot donnant sur le chemin Sacré-Cœur Ouest est de 9.85 mètres alors que l'article 5.2.1 du règlement de lotissement numéro 70-07 prescrit une largeur minimale de 10 mètres.

**Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre des questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 10 juillet 2020, 16h30 par les moyens suivants :**

par courriel :  
[j.grondin@adstock.ca](mailto:j.grondin@adstock.ca)

par courrier :  
À l'attention de M. Jérôme Grondin  
35, rue Principale Ouest  
Adstock (QC)  
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 26 juin 2020.

La directrice générale,

(signé)

---

Julie Lemelin

